



**DESTINATAIRES : Tous les gestionnaires, médecins et employés du  
CISSS de Chaudière-Appalaches**

**DATE : Le 8 avril 2020**

**OBJET : Mise à jour de la directive concernant le port du masque de  
procédure**

---

La Direction de santé publique exige maintenant le **port du masque de procédure en tout temps pour les médecins et les travailleurs de la santé et des services sociaux qui donnent des soins et des services en contact étroit (à moins de deux mètres) avec les usagers.**

#### **Principes directeurs**

En raison de la pénurie de masques de procédure, il est important d'optimiser le port de celui-ci, de l'individualiser selon les tâches et de prendre note des principes directeurs et des consignes suivantes :

- Revoir, dans la mesure du possible, l'organisation du travail afin d'éviter des contacts avec des usagers et des employés à moins de deux mètres;
- Favoriser le travail à domicile et la téléconsultation;
- S'assurer d'une utilisation adéquate du masque de procédure lorsque ce dernier est requis.

#### **Consignes d'utilisation du masque de procédure**

Les médecins et les employés doivent conserver leur masque pour toute la durée de leur quart de travail, sauf dans les circonstances suivantes :

- Après un contact à moins de deux mètres d'un usager en isolement (gouttelettes, gouttelettes-contact ou gouttelettes-contact protection oculaire\*);
- Si le masque est visiblement souillé;
- Si le masque est très humide.

*\* Pour les patients COVID-19 suspectés ou confirmés dans les zones tièdes ou chaudes, le masque peut être gardé pour voir plusieurs patients dans la même zone; le masque devra donc être changé à la sortie de la zone.*

...2

### Retrait du masque

Lorsque les médecins et les employés doivent retirer leur masque dans des circonstances comme boire ou manger, ils peuvent le ranger dans un sac et le réutiliser ensuite. Pour mettre le masque dans le sac, pliez le masque de façon à ce que l'extérieur du masque soit replié sur lui-même en procédant à l'hygiène des mains avant de reprendre le masque dans le sac et après l'avoir remis. Le conserver avec soi par la suite.

Il n'est pas sécuritaire d'abaisser le masque de procédure sur le menton ou dans le cou. S'il est nécessaire de replacer le masque ou de le toucher (ce qui devrait être très rare), l'hygiène des mains est obligatoire avant et après. L'hygiène des mains avant de mettre le masque ou après l'avoir retiré est primordiale.

Pour les secteurs dotés d'une barrière physique (ex. : plexiglass), le port du masque de procédure n'est pas nécessaire.

Des directives spécifiques en regard des requis d'utilisation selon les caractéristiques propres à chacun des secteurs seront animées localement.

La sécurité de nos médecins et de nos employés est primordiale. C'est pourquoi nous vous demandons de vous assurer des techniques recommandées pour le port du masque de procédure, notamment l'hygiène des mains avant de mettre le masque ou après l'avoir retiré.

Merci de votre collaboration.

Le comité de la Sécurité civile du CISSS de Chaudière-Appalaches

*Contenu et diffusion approuvés par : Patrick Simard*